

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

10 juillet 2020

**Présents :** Mmes DROAL Karine, KERVAGORET Magali, MAREC Perrine et SCOAZEC Béatrice.

Mrs. BOZEC Pascal, AMEEL Philippe, CLUGERY Gérard, CORNOU Franck, HAMONIAUX Jacky, MAO Sullivan et MAGUER Mikaël.

**Absent(es) :** Mme HAMON Corinne qui a donné procuration à M. BOZEC Pascal, Mme JARNO Sidonie qui a donné procuration à Mme SCOAZEC Béatrice, M. LE BORGNE Yves qui a donné procuration à Mme MAREC Perrine et Mme PENVEN Virginie qui a donné procuration à Mme KERVAGORET Magali.

**Secrétaire de séance :** Mme KERVAGORET Magali

## 1 – DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Après avoir procédé à l'appel des membres du conseil municipal et constaté que le quorum était atteint, le Maire a proposé Magali Kervagoret comme secrétaire de séance.

## 2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 JUIN 2020

Le Maire a soumis à l'approbation du conseil le compte-rendu de la réunion du 8 juin 2020.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 8 juin 2020.

## 3 – DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal le 25 mai dernier, le Maire a indiqué à l'assemblée que la Commune de Baye se devait de désigner des représentants ou des délégués dans les instances supra-communales suivantes : SDEF, SIMIF, IDES, CNAS.

Il fut alors proposé au conseil municipal de désigner les représentants ou délégués dans ces instances comme suit :

SDEF	Titulaires		Suppléants	
	Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipe-ment du Finistère	1	AMEEL Philippe	1
	2	CLUGERY Gérard	2	DROAL Karine

SIMIF	Titulaire		Suppléant	
	Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère	1	LE BORGNE Yves	1

IDES	Représentants			
	Initiatives pour les demandeurs d'emploi par la solidarité	1	CORNOU Franck	2

<b>CNAS</b>	Représentant	
Comité National d'Action Sociale	1	SCOAZEC Béatrice

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité.

#### 4 – DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Le maire a exposé aux membres du conseil municipal qu'afin de renforcer le lien entre la Nation et son armée, l'Etat a souhaité que puisse être instituée dans chaque commune la fonction de conseiller municipal en charge des questions de Défense.

Ce conseiller a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la Défense. Il est destinataire d'une information régulière et est susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne et de s'occuper du recensement militaire.

Il fut alors proposé au conseil municipal de désigner la déléguée en charge des questions de Défense suivante :

<b>Déléguée Défense</b>	Déléguée	
	1	KERVAGORET Magali

Proposition validée à l'unanimité.

#### 5 – DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE ROUTIERE

Le Maire a exposé à l'assemblée qu'afin d'améliorer la diffusion des informations relatives à la sécurité routière au niveau local et la prise en charge de cette priorité dans les politiques publiques mises en œuvre par les communes, l'Etat a souhaité que puisse être institué dans chaque commune la fonction de conseiller municipal en charge des questions de sécurité routière.

Ce conseiller est le correspondant privilégié des services de l'Etat et des autres acteurs locaux en matière de sécurité routière.

Il fut alors proposé au Conseil municipal de désigner le correspondant sécurité routière suivant :

<b>Sécurité routière</b>	Correspondant	
	1	MAO Sullivan

Proposition validée à l'unanimité.

6 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire a indiqué à l'Assemblée que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit la désignation des membres de la commission communale des impôts directs.

Le conseil municipal de Baye est en effet amené à dresser une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants remplissant les conditions requises.

Sur proposition du Maire la liste ci-après fut arrêtée :

Titulaires				
	Nom	Prénom	Adresse	Commune
1	LE GUENNOU	Thierry	67, Route de Kerhuel	BAYE
2	SCOAZEC	Béatrice	254, Route de Kerhuel	BAYE
3	RONCIERE	Nicolas	651, Route de la madeleine - Locquillec	BAYE
4	AMEEL	Philippe	9, Route St Ilec - Locquillec	BAYE
5	FLATRES	Christian	253, Route de l'Isle	BAYE
6	CLUGERY	Michelle	230, Route de Kerhuel	BAYE
7	GUYVARCH	Dominique	128, Route de Moëlan	BAYE
8	MARC	Véronique	485, Route de Quimperlé	BAYE
9	LE BORGNE	Catherine	5, lotissement Kreiz Ar Vourc'h	BAYE
10	LE GOC	Loïc	L'île	MELLAC
11	SALLIC	Denis	220, Route de Moëlan	BAYE
12	DROAL	Karine	214, Route de Riec	BAYE

Suppléants				
	Nom	Prénom	Adresse	Commune
1	LE TENIER	Philippe	283, Route de l'île	BAYE
2	DEREDEL	Loïc	Beg Saint Ouarneau	BAYE
3	LE BRIS	René	675, Route de l'île	BAYE
4	EVAÏN	Marina	16, lotissement Kreiz Ar Vourc'h	BAYE
5	COTTIER	Evelyne	La Lande	BAYE
6	LE GRAND	Magali	276, Route de Kerbris	BAYE
7	MAO	Sullivan	568, Route de Quimperlé	BAYE
8	BOURCIER	Anne	9, lotissement Kreiz Ar Vourc'h	BAYE
9	HAMONIAUX	Séverine	9, lotissement Jardins de Kermoyan	BAYE
10	BOZEC	Nathalie	198, Route de Riec	BAYE
11	ULVE	Antoinette	535, Route de Quimperlé	BAYE
12	ANFRAY	Sabine	311, Route de L'isle	BAYE

Il a indiqué que le Directeur départemental des Finances publiques nommera dans cette liste 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a validé à l'unanimité les contribuables susmentionnés (12 titulaires et 12 suppléants) pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

## 7 – QUESTIONS DIVERSES

### 1- ADMR :

Magali KERVAGORET, adjointe, a exprimé son inquiétude face à la décision du conseil d'administration de l'ADMR du Finistère de fermer son bureau sur la commune de Baye. La disparition de ce lien de proximité qu'établissaient les intervenants pour le compte de l'ADMR auprès des usagers de la commune représente une dégradation du service apporté aux personnes âgées.

Le Maire s'est effectivement étonné d'une telle décision. Il a évoqué plusieurs problèmes dans ce dossier, sur le fond comme sur la forme.

En effet, il a précisé que ce point relatif à la fermeture de l'antenne de Baye n'était pas inscrit à l'ordre du jour du dernier conseil d'administration de l'ADMR. Il a déploré le manque de concertation et de transparence des responsables de l'Association, d'autant plus que les locaux dédiés à l'ADMR sont mis à disposition gracieusement par la Mairie.

Apprenant que le conseil d'administration avait voté une centralisation des bureaux à Tréméven sans en avertir la municipalité semble cavalier et dénote un manque de transparence.

Le Maire a indiqué avoir déjà contacté la responsable de l'ADMR du Finistère et attend un retour de sa part.

Jacky HAMONIAUX se demande si l'ADMR peut revenir sur sa décision de quitter Baye.

Le Maire a précisé alors espérer trouver un terrain d'entente et que les démarches étaient en cours.

La Secrétaire de séance,  
Magali KERVAGORET

